



Bienvenue
à tous nos collaborateurs, clients,
fournisseurs, franchisés, partenaires,...
en France et dans le Monde

Code **Éthique**

picard 



“Nourrir sans cesse
l’amour du bon.”



Depuis plus de 50 ans, Picard et ses équipes œuvrent pour anticiper et accompagner les transformations des modes de vie et de consommation. Chaque jour, nous continuons d’évoluer pour être toujours plus en adéquation avec les attentes et les besoins de nos clients.

Dans une approche de progrès, humble, et visant toujours à nous améliorer, nous œuvrons pour faire de Picard une enseigne et une marque toujours plus durable, plus humaine et plus citoyenne. Pour cela, nous nous sommes donnés une mission : «Nourrir sans cesse l’amour du bon». L’amour du bon produit, du bon goût, du bon pour tous les jours, du bon pour nos clients, mais aussi du bon pour nos collaborateurs et pour nos partenaires. Cet amour du bon, nous le cultivons en veillant à notre impact environnemental et social, et au respect des règles et des valeurs qui nous sont chères.

Ce sont ces valeurs et nos grands principes éthiques que nous avons souhaité retranscrire ici. Dans un monde en perpétuel mouvement, il nous paraît indispensable d’accompagner nos collaborateurs et nos partenaires dans leurs prises de décision et leurs actions. C’est ainsi que nous bâtissons une croissance responsable et éthique, afin de mériter toujours la confiance de nos consommateurs.





1



**Qui
sommes-
nous ?**

Leader du surgelé en France

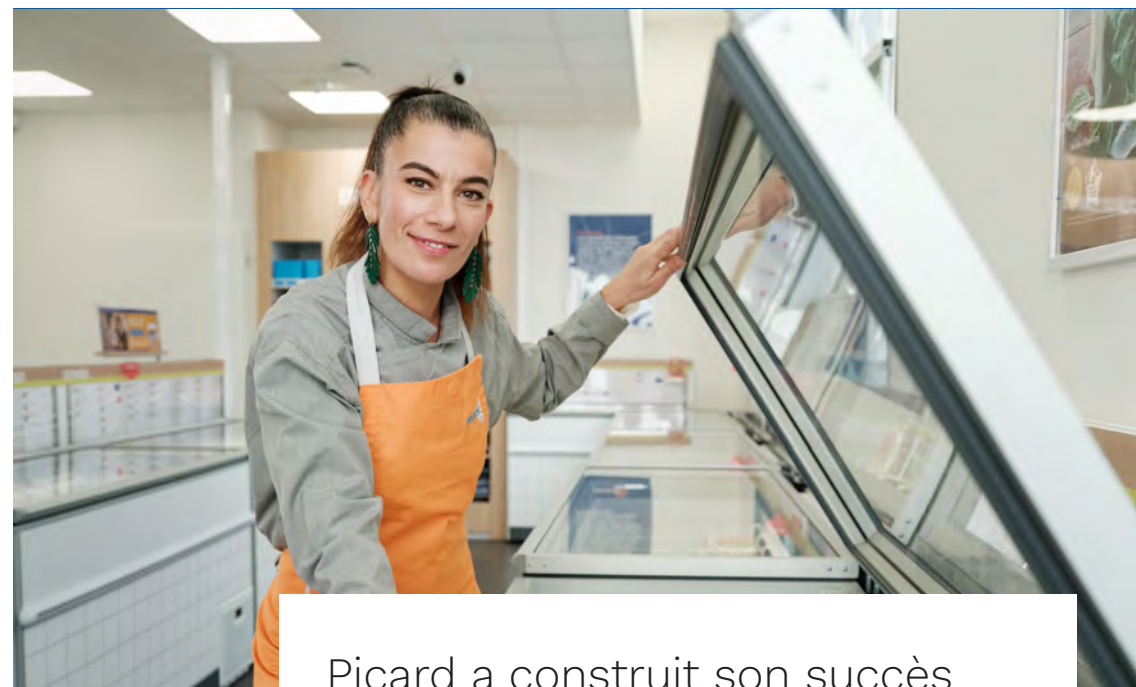
Depuis 1973, Picard s'est construit jusqu'à devenir l'enseigne leader du surgelé en France.

Pionnier sur son marché, Picard a construit son succès sur un accueil client soigné, une qualité produit irréprochable, une offre innovante en phase avec les grandes tendances de consommation et une évolution permanente de ses services.

Depuis sa création, et à travers un savoir-faire unique autour des produits, Picard n'a donc cessé d'innover et de se transformer. Chaque jour, l'enseigne s'est ainsi progressivement rapprochée des Français, jusqu'à s'ancrer en acteur de la vie locale.

Ce positionnement, et cette proximité avec ses consommateurs, Picard les doit aussi à l'exigence de qualité, la volonté de répondre à tous les besoins et toutes les envies, et un souci de transparence qui animent et guident ses collaborateurs et partenaires au quotidien.

Fort de son succès sur le territoire français métropolitain, Picard poursuit son développement au-delà de ses frontières historiques, déployant la notoriété, la visibilité et la reconnaissance de sa marque à l'international avec des partenaires de qualité, toujours dans le partage de ses valeurs.



Picard a construit son succès sur un accueil client soigné, **une qualité irréprochable**





2



Le Code Éthique

Pourquoi un Code Éthique ?

Mener nos activités dans le respect de la loi et de nos principes éthiques est essentiel. Le succès de Picard s'est construit sur des bases solides et des valeurs fortes : l'esprit d'équipe, le plaisir, l'exigence, la loyauté et la proximité.

Au quotidien, nous avons toutes et tous l'opportunité de prendre des décisions et cela constitue une responsabilité importante.

Le respect des lois et des réglementations applicables à nos domaines d'activité est un prérequis indispensable auquel chacun, collaborateur ou partenaire, s'engage. Pour aller plus loin, il nous est apparu essentiel d'élaborer ce Code Éthique pour guider l'ensemble de nos collaborateurs dans leurs actions et décisions, afin qu'ils adoptent en toutes circonstances un comportement responsable en accord avec les principes éthiques de Picard.

Ce Code Éthique décrit ces grands principes et les bonnes pratiques de la société Picard Groupe¹ et de ses filiales en France et dans le Monde, et notamment Picard Surgelés², ci-après désignées ensemble « Picard ».

Ces principes éthiques, fondés sur les valeurs Picard, traduisent la philosophie et l'esprit avec lesquels l'ensemble de nos collaborateurs travaillent au quotidien dans l'ensemble de nos unités (magasins, livraison à domicile, services centraux, ateliers,...) et dans toutes nos relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs (alimentaires et non alimentaires), partenaires, franchisés et intermédiaires.



Ce Code Éthique décrit
les grands principes
et les bonnes pratiques

¹ Picard Groupe. Société par actions simplifiée au capital de 250 581 779,39 euros, dont le siège social est situé 1 Route Militaire 77300 Fontainebleau, enregistrée au Registre du Commerce de Melun sous le numéro 523 999 878.

² Picard Surgelés. Société par actions simplifiée au capital de 2 485 858 euros, dont le siège social est situé 1 Route Militaire 77300 Fontainebleau, enregistrée au Registre du Commerce de Melun sous le numéro 784 939 688.

À qui s'adresse notre Code Éthique ?

.....

Ce Code Éthique est un guide pour tous les collaborateurs et partenaires souhaitant entrer ou étant en relation avec Picard.

Ce Code Éthique fait partie intégrante du corpus contractuel de toute relation existante et à créer avec Picard.

Picard applique et fait respecter ces principes partout où le groupe opère, tant auprès de ses collaborateurs qu'auprès des tiers avec qui Picard est en relation d'affaires, et prend les mesures nécessaires de sanction en cas de non-respect.



Ce Code Éthique est
**un guide pour tous
les collaborateurs
et partenaires**





3



Nos principes éthiques

Assurer la meilleure qualité possible pour nos produits

Picard s'engage depuis toujours et ce, conformément à ses valeurs, à assurer la meilleure qualité possible de ses produits.

À ce titre, Picard s'engage sur :

- Une offre variée et accessible. L'enseigne coconstruit certaines de ses références avec ses propres clients et des grands chefs,
- L'amélioration des recettes de ses produits réalisée sans nuire au plaisir et à la gourmandise. Les colorants artificiels, exhausteurs de goût et édulcorants, en particulier, sont bannis de ses produits. Picard propose également des références de légumes garantis sans résidus de pesticides,
- La conservation des qualités gustatives et nutritionnelles de ses produits, grâce au procédé de surgélation,
- Une maîtrise experte de la chaîne du froid,
- Une politique de qualité rigoureuse : de nombreux tests et analyses organoleptiques et physico-chimiques sont réalisés tous les ans au sein du laboratoire qualité interne Picard et dans des laboratoires accrédités, pour garantir la sécurité alimentaire et la conformité des produits. La qualité des produits s'inscrit également dans une démarche d'amélioration continue et de transparence menée par Picard grâce à l'écoute de ses consommateurs et son engagement d'apposer le Nutriscore sur ses emballages et guider ses clients vers une alimentation plus équilibrée.



Les colorants artificiels, exhausteurs de goût et édulcorants, en particulier, sont bannis

Adopter et favoriser des pratiques responsables

Picard n'a cessé de s'améliorer et de faire évoluer ses pratiques et ses produits en prenant des engagements forts tant sur les aspects environnementaux que sociaux et sociétaux.

DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Picard a la volonté de participer à la transition écologique de notre société en maîtrisant les externalités négatives ayant un impact sur l'environnement tout au long de sa chaîne de valeur.

À ce titre, Picard veille à :

- Améliorer de manière continue la performance environnementale de son activité,
- Réduire sa consommation d'énergie dans ses magasins, lieux de vente et site industriel,
- Réduire ses émissions de dioxyde de carbone dans ses transports et ceux de ses partenaires en France,
- S'enrichir continuellement de gammes en produits éco-labellisés (bio, ASC, MSC, sans résidu de pesticides),
- Assurer une éco-conception continue des emballages et des produits,
- Ne pas utiliser d'huile de palme dans ses produits,
- Maintenir son taux de gaspillage alimentaire inférieur à 1%,
- Accompagner les pratiques agroécologiques et la conception de systèmes de culture innovants.

DES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Picard s'attache à promouvoir la qualité de vie au travail et le développement de ses collaborateurs dans un environnement inclusif.

La gestion des ressources humaines, l'animation des collaborateurs, ainsi que les relations entre les collaborateurs sont fondées sur les principes de confiance et de respect mutuels avec le souci de traiter chacun avec dignité. Picard entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et veille, conformément aux règles du droit du travail, à :

- Assurer l'égalité des chances et de traitement et lutter contre toutes formes de discrimination,
- Promouvoir la diversité (sexe, âge, origines, handicap...) et favoriser l'inclusion,
- Veiller à la santé et à la sécurité au travail, dans une recherche d'amélioration permanente,
- Interdire toute pression ou harcèlement à caractère moral ou sexuel,
- Respecter la représentation collective des collaborateurs, la liberté syndicale et favoriser le dialogue social pour construire un socle social solide.

DES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Picard a la volonté de s'engager auprès de ses partenaires pour améliorer de façon continue notre éthique des affaires et se mobiliser pour l'économie locale.

À ce titre, Picard veille à :

- Identifier les risques sociétaux liés à son activité,
- Déployer une démarche d'achats responsables,
- Participer à l'amélioration du bien-être animal,
- Apporter un soutien renforcé aux producteurs locaux,
- Privilégier une origine France et Made In France de ses produits alimentaires,
- Se mobiliser pour l'environnement, pour les personnes en situation de fragilité, notamment pour les jeunes et ce, au travers de la Fondation Picard et des opérations de solidarité mises en place.



Assurer la confidentialité et la protection des données

LE RESPECT DU SECRET DES AFFAIRES

Picard prend très au sérieux la protection des informations confidentielles détenues et échangées dans le cadre de ses recherches et de ses relations d'affaires. À ce titre, Picard veille au strict respect de la confidentialité par ses collaborateurs, ainsi que par tous ses partenaires et ce, à tous les moments de leur relation d'affaires.

LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Picard veille également au respect de la vie privée de ses collaborateurs et de ses clients en mettant en place des procédures et bonnes pratiques internes visant à garantir cette protection à tous les niveaux.

Aussi, chaque collaborateur doit suivre des formations, en interne, sur la protection des données à caractère personnel dès son intégration au sein de Picard.

Picard a également nommé un Délégué à la Protection des Données (aussi désigné « DPO »), afin de garantir le déploiement d'un dispositif conforme aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données.

Picard veille **au respect de la vie privée de ses collaborateurs et de ses clients**



Une éthique des affaires

LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

Picard s'engage à mettre en place tous les moyens nécessaires pour prévenir les actes de corruption et de trafic d'influence au sein de son organisation et vis-à-vis de tous ses partenaires.

À ce titre, Picard s'engage à :

- Respecter et se conformer aux lois relatives à la sécurité financière qui lui sont applicables,
- Respecter et se conformer aux lois relatives à la lutte anti-corruption,
- Adopter de bonnes pratiques financières,
- Se doter d'un plan anti-corruption adapté.

En ce sens, les collaborateurs Picard s'engagent à ne pas donner ou recevoir, directement ou indirectement, une somme d'argent ou tout autre avantage pécuniaire ou non, à toute personne, et particulièrement à toute personne dépositaire de l'autorité publique, dans le but d'influencer tout acte ou décision, notamment en vue d'obtenir des avantages commerciaux ou des relations d'affaires.

Les collaborateurs sont formés et leurs managers veillent au respect des bonnes pratiques et des procédures existantes, en interne, pour assurer la prévention du risque de corruption.

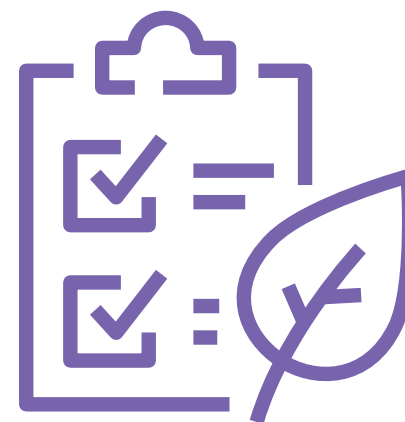


RESPECTER LA CONCURRENCE

Picard souhaite promouvoir une compétition commerciale loyale, telle qu'elle doit être exercée par tous les acteurs du marché en application des règles du droit de la concurrence. Tous les collaborateurs ainsi que les partenaires de Picard sont tenus de respecter les règles du droit de la concurrence dans le pays où ils exercent leur activité.



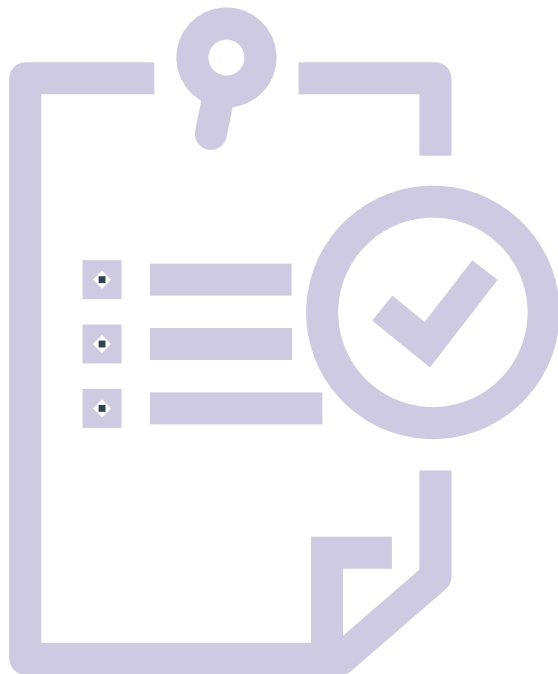
4



**La mise
en œuvre de
ces principes
dans le quotidien
Picard**

Picard place l'éthique au cœur de ses actions. Chacun des principes éthiques de Picard doit s'inscrire dans une réflexion individuelle et collective et ce, de manière pragmatique.

Le Code Éthique s'articule avec les différents guides, procédures et bonnes pratiques internes, qui constituent des déclinaisons de ce Code dans des domaines spécifiques. Tous les collaborateurs sont tenus de se référer aux procédures pertinentes dans le cadre de leurs fonctions et de les appliquer.



Afin de guider nos collaborateurs sur la compatibilité de leurs actions avec les grands principes éthiques de Picard, voici quelques questions à se poser avant d'engager leurs actions :

1.	Est-ce légal ?	Oui	Non
2.	Est-ce conforme aux principes éthiques de Picard ?	Oui	Non
3.	Est-ce conforme aux différentes politiques internes de Picard ?	Oui	Non
4.	Ai-je identifié tous les impacts de ma décision pour Picard et sur l'ensemble de ses partenaires ?	Oui	Non

Si la réponse est « non » pour l'une de ces questions, les collaborateurs devront revoir ou renoncer à leurs actions. En cas de doute, il leur est possible de contacter les interlocuteurs suivants :

- leur hiérarchie directe ou indirecte,
- le Service Conformité,
- le Service Juridique.

En outre, Picard encourage ses collaborateurs à se rapprocher de leur hiérarchie ou du Service Conformité et/ou à utiliser les dispositifs d'alerte existants pour signaler tout comportement contraire aux principes éthiques de ce présent Code dont ils pourraient avoir connaissance.

picard

